

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL n° 21-2020**

Envoyé en préfecture le 28/07/2020
Reçu en préfecture le 28/07/2020
Affiché le 28/07/2020
ID : 026-212602510-20200727-21_2020-DE

Commune de **PORTES-EN-VALDAINE**

Dossier N°**262510013AER**

**Objet : Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme
Renforcement du réseau (100% SDED)
Approbation du projet**

Le vingt-sept juillet deux mil vingt à vingt heures, le conseil municipal de la commune de **PORTES-EN-VALDAINE** s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Bernard CHARPENEL

Etaient présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Madame Brigitte RENARD a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes:

Opération : Electrification	
Renforcement du réseau BT à partir du poste PORTES EN VALDAINE	
Dépense prévisionnelle HT	239 744.73 €
dont frais de gestion : 11 416.42 €	
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le SDED	239 744.73 €
Participation communale	Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- 1°) Approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, Maître d'Ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS,
- 2°) Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé,
- 3°) Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Résultat du vote		Pour extrait certifié conforme, A Portes En Valdaine, Le 27 juillet 2020
Pour	11	
Contre		
Abstention		

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

